

CG 135 P
Certificat d'immatriculation
 République Française
 Communauté européenne

PREF. D'ILLE ET VILAINE
 35/001/TERM32/OP18/
 Date de 1^{er} immatriculation

(A) 811 BCP 35 (I) 14/11/2008 (B) 14/11/2008
 (C.1) CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE
 (C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE
 0001 AVENUE DE LA PREFECTURE
 238 35000 RENNES

(D.1) PEUGEOT
 (D.2) 2A8HZA
 (D.3) 206
 (F.1) 1525 (F.2) 1525 (F.3) 2425
 (G) 1061 (G.1) 986
 (J) M1 (J.1) VP (J.2) AB (J.3) CI
 (K) e2*2001/116*031*05
 (P.1) 1398 (P.2) 50 (P.3) 60 (P.6) 4
 (Q) (S.1) 5 (S.2)
 (U.2) 3000 (V.7) 112 (V.9) 2003/76B
 (Y.1) 144,00 (Y.2) (Y.3) 144,00
 (I.1) (A.1) NEUF
 (X.1) VISITE AVANT LE 14/11/2012 (SAUF REGT. SPEC.)

Pour le Prêt,
 Le Chef de Bureau
 Alain IMBERT
 PREFECTURE
 D'ILLE ET VILAINE

Certificat d'immatriculation
 COUPON DETACHABLE
 CONSEIL GENERAL D'ILLE ET VILAINE
 PEUGEOT
 VF32A8HZA47834728

811BCP 35 14/11/2008 08PB 91922

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouvelle carte grise.**

Nom _____
Domicile _____
Date _____

Signature _____

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

AUTOSECURITE A 03/10/2016 811 BCP 35 C20975783	AUTO SECURITE A 18/10/2014 811 BCP 35 C11956772	AUTOSECURITE A 04/10/2018 811 BCP 35 C29677643	S035C170 A : 03/10/2020 811 BCP 35
--	---	--	---

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

- (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
- (G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'arrêlage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
- (G.1) Poids à vide national
- (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
- (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
- (I.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
- (J) Catégorie du véhicule (CE)
- (J.1) Genre national
- (L.2) Carrosserie (CE)
- (L.3) Carrosserie (désignation nationale)
- (K) Numéro de réception par type (si disponible)
- (P.1) Cylindrée (en cm³)
- (P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
- (P.3) Type de carburant ou source d'énergie
- (P.6) Puissance administrative nationale
- (Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
- (S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
- (S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
- (U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
- (U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
- (N.7) CO2 (en g/km)
- (N.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 98/77/CEE
- (Y.1) Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
- (Y.2) Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
- (Y.3) Montant total de la taxe à acquitter en Euro
- (Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

République Française
Communauté européenne



Ministère des Transports

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Országos o regisztraciós Regisztrációsbeszámoló; Registreerimisnumerus; Άδειά κυκλοφορίας; Registrační certifikát; Carta de circulație; Registrační apozitka; Registracijos nuolatinis; Fotogram engeldis; Certificat la Registratozi; Karnakbewijs; Dowlod Registracyjny; Certificado de matricula; Osvedčenie o evidencii; Prometna dovoljenje; Rekvizitendokumenti; Registringsbesked.

- (A) Numéro d'immatriculation
- (A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
- (B) Date de la première immatriculation du véhicule
- (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
- (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'état membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
- (C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
- (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
- (D.1) Marque
- (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
- (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
- (D.3) Dénomination commerciale
- (E) Numéro d'identification du véhicule
- (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)